Groupe BLAIN habitat

www.blain-habitat.fr

Transaction de maisons et d'appartements
Location - Gestion
Expertise immobilière
Conseil juridique, financier et fiscal

HONORAIRES

Montants TTC plafonnés

VENTE

Montant net vendeur	Commissions TTC
Prix de vente < ou égal à 50 000 €	7 000 €
Prix de vente de 50 001 € à 100 000 €	9 500 €
Prix de vente de 100 001 € à 200 000 €	8 % du prix de vente
Prix de vente de 200 001 € à 400 000 €	7 % du prix de vente
+ de 400 000 €	6 % du prix de vente

LOCATION

	Plafonds pour les honoraires relatifs à la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail	Plafond pour les honoraires relatifs à l'état des lieux	TOTAL
Zones très tendues	12 €	3 €	15 €
Zones tendues	10 €	3 €	13 €
Reste du territoire	8 €	3 €	11 €

Gestion locative avec assurance loyers impayés : 5,90% HT (TVA en sus) + 1,90% du loyer (et des charges)

Barême valable pour les cessions de commerces et/ou entreprises, Droit au bail, locaux commerciaux :
Honoraires : 30% du loyer annuel TTC

Le conseiller du Groupe Blain Habitat n'est pas habilité à rédiger le bail commercial, l'état des lieux, un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux.
Ces documents peuvent être établis par avocats, huissiers, notaires ou toute autre personne habilitée, à la demande du propriétaire et/ou du locataire. Les honoraires convenus avec le rédacteur seront alors directement payés par l'intéressé.